

 2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le 23 AVR. 2021



ID : 084-218400562-20210416-2021\_03\_10-DE



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021

DÉLIBÉRATION N° : 2021.03.10

**OBJET :** DEMANDE DE SUBVENTION 2021 – ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**NOMENCLATURE :** 7 – Finances / 7.5 – Subventions / 7.5.1 – Demande de subvention

**Date de convocation :**  
9 avril 2021

**Membres en exercice :** 29

**Membres présents :** 25

**Représentés :** 04

**Non représentés :** 00

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.



L'an deux mil vingt et un, le 16 Avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la Loi, en visioconférence, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Étaient présents :** Louis BISCARRAT – MAIRE – M. QUESTA / GA. FLEURY / G. CLEMENSON / G. PAQUIN / D. BRUNET / S. KLYZ / G. RATAJEZAK – Adjoints - JJ. VATON / M. HOFFMANN / MI. SANCHEZ / P. RELING / L. CLEMENSON / M. CLAUZEL / E. BRUN / S. ORIVELLE / M. HOFFART / C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / A. SCIACQUA-LERIDON – Conseillers municipaux.

**Excusés représentés :** O. ROYER par E. BRUN / E. MARRACHE par M. CLAUZEL / E. COUPET par M. QUESTA / R. VIARD par T. VERMEILLE.

**Secrétaire de séance :** Sébastien ORIVELLE

**Secrétaire de séance adjointe :** Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur une demande de subvention auprès du Centre National du Livre dans le cadre de l'acquisition d'ouvrages imprimés à destination du grand public par la Bibliothèque Municipale.

### **Le Conseil Municipal,**

**ENTENDU** l'exposé de M. Le Maire et le rapport présenté par Sandrine KLYZ, Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles,

**VU** la commission culture et communication en date du lundi 29 mars 2021,

**VU** la délibération n° 2019.03.01 en date du 9 avril 2019 approuvant le principe de la création de la bibliothèque municipale,

**VU** la délibération n°. 2020.06.08 du 23 décembre 2020, approuvant la municipalisation de la Bibliothèque municipale à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021,

**VU** la subvention exceptionnelle du Centre National du Livre à la relance des bibliothèques et des collectivités territoriales qui a pour objet de soutenir l'achat de livres imprimés pour accompagner la reprise d'activité des librairies indépendantes et renforcer les fonds disponibles dans les bibliothèques,

*BA*  
2021 -

Envoyé en préfecture le 22/04/2021  
Reçu en préfecture le 22/04/2021  
Affiché le **23 AVR. 2021**  
ID : 084-218400562-20210416-2021\_03\_10-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 AVRIL 2021

N° : 2021.03.10

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

1° - **DECIDE** l'accroissement significatif des collections d'ouvrages imprimés de la bibliothèque municipale à destination du grand public : acquisitions de nouveautés en littérature, constitution d'un fonds documentaire adultes, accroissement des fonds en Bandes Dessinées, littérature et jeunesse.

2° - **SOLLICITE** auprès du Centre National du Livre au titre de l'année 2021, une subvention à hauteur de 25% du budget alloué pour l'acquisition de ces livres imprimés, soit 3 000€ TTC.

3° - **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Dépenses	Acquisition d'ouvrages imprimés auprès de libraires indépendants	12 000 € TTC
Recettes	CNL 25 % du coût TTC	3 000 € TTC
	Part communale	9 000 € TTC
	Total	12 000 € TTC

4° - **DECLARE** que les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au Budget Principal 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Ont signé les membres présents,  
Pour extrait conforme le 22 avril 2021,

  
Le Maire,  
  
Louis BISCARRAT

**NOTIFICATION** : le 23/04/2021 à :

- Bibliothèque  
-> CNL  
- COMPTA